



JUIN 2005 N°14

PORTRAIT : Alexis Ferré, champion de Tir

C'est en participant « au tir à la carabine » dans les fêtes foraines qu'Alexis a découvert ses aptitudes à ce sport de précision et d'adresse. Ainsi motivé, à 12 ans, il a adhéré à la société mixte de tir vendômoise.

Après une année de tir individuel, il a été invité à suivre des cours théoriques et pratiques. Là, des professeurs bénévoles apprennent aux jeunes, par groupe de 12, à : manipuler les armes, tirer à l'aide d'organes de visée, maîtriser son stress et ses émotions, garder son calme. Discipline, respect des autres, hygiène de vie sont aussi nécessaires pour obtenir de bons résultats aux compétitions comme dans la vie courante (lors des examens par exemple).

En hiver, ce sport se pratique en salle : à l'arbalète et au tir à la carabine(10 mètres). L'été, à l'extérieur, les tireurs s'exercent au 22 Long Riffle (50 mètres).

Diverses compétitions sont organisées au cours de l'année : critériums, challenges, championnats.

Les 11 et 12 juin, se sont déroulés les championnats départementaux et régionaux par équipe de 3, en 50 mètres. Le 8 juillet, ce seront les championnats nationaux à Bordeaux.

Alexis a beaucoup apprécié ces 4 années. Il compte poursuivre quelques temps et passer de cadet à junior. Il envisage en signe de reconnaissance pouvoir redonner un jour aux autres, ce qu'il a acquis, tant qu'un point de vue technique que sur le plan humain.



Alexis Ferré, double champion de Franc en carabine 50 m (par équipe). Il a 16 ans et habite à Vauchalupeau.

Bravo Alexis, et bonne route dans la vie.

ACITIVITÉS D'ÉTÉ

LA COLLECTE DES DÉCHETS

Depuis Juillet 2000, l'usine « Arcante » à Blois, brûle, détruit et sélectionne nos ordures grâce aux collectes effectuées par le nouveau centre de transfert du syndicat des ordures ménagères « Valdem ».

Dans ce centre de tri sont répartis les matériaux en triant par papiers, cartons, plastiques, métaux ... près de 20.000 tonnes de produits par an ; les papiers seront mis en ballots, les boîtes compactées ... Cette usine est équipée de deux lignes d'incinération d'une capacité unitaire de 5,5 tonnes par heure. C'est donc 82 500 tonnes de déchets ménagers et assimilables qui peuvent être incinérés chaque année.

La valorisation énergétique se fait par co-génération ; cette unité produit pour

l'hiver du chauffage pour l'équivalent de 7 000 logements à Blois et l'été de l'électricité revendue à l'EDF, après consommation des besoins internes.

La bonne exploitation d'Arcante est vérifiée régulièrement par la Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement. Avec une priorité à l'environnement.

L'AIR

Les fumées rejetées dans l'air sont conformes à la réglementation en vigueur avec une absence totale de rejet liquide.

En conclusion nous pouvons dire que le tri sélectif bien organisé contribue à un bon environnement et merci à tous ceux qui nous permettent de continuer dans cette voie.

DATE DE RENTRÉE DES ÉCOLES

Rentrée des élèves : elle aura lieu le jeudi 25 août 2005.

La nouvelle classe ouvrira, 1 rue du Bignon.

A cette occasion, la Commune va refaire l'électricité et la peinture.

Le SIVOS Mazangé-Fortan se charge de l'achat du mobilier.

MAZANGÉ ET LA CVR SUR INTERNET

La communauté de Communes du Vendômois Rural inaugure son site Internet. Vous pourrez y retrouver l'actualité et des informations pratique sur la communauté et Mazangé.

Rendez-vous sur <http://www.cvr.fr>

FEU DE LA ST JEAN LE 25 JUIN

Bien avant son heure, le monticule, œuvre éphémère du Comité des Fêtes, trône sur la prairie de Mazangé.



Défilé du 8 mai



Randonnée dans les vignes



Triathlon des Coteaux du Vendômois



Randonnée pédestre du Centre de Courtozé

Méchoui AFN



Randonnée VTT

COMPTE-RENDU DE RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 29 mars 2005, le Conseil Municipal a :

- Approuvé le **compte de gestion 2004** du service **assainissement**,
- Voté le **compte administratif 2004** du service **assainissement**, qui fait ressortir un excédent de fonctionnement de 25 293.68 €, et un excédent d'investissement de 4 377.23 €,
- Décidé d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement 2004 du service assainissement en section de fonctionnement du budget primitif 2005, afin de réduire les charges de fonctionnement,
- Voté le **budget primitif 2005 du service assainissement**, qui s'équilibre en section de fonctionnement à 125 693 € et en section d'investissement à 877 129 €,
- Approuvé le **compte de gestion 2004 de la commune**,
- Voté le **compte administratif 2004 de la commune**, qui fait ressortir un excédent de fonctionnement de 89 902.10 € et un excédent d'investissement de 17 633.37 €,
- Décidé d'affecter 75 560 € de l'excédent de fonctionnement 2004 en section d'investissement du budget primitif 2005 de la commune,
- Voté les **taux des impôts locaux** pour 2005, à savoir : 13.67 % en taxe d'habitation, 20.54 % en taxe foncière sur les propriétés bâties et 47.74 % en taxe foncière sur les propriétés non bâties,
- Voté le **budget primitif de la commune**, qui s'équilibre en section de fonctionnement à 448 022 € et en section d'investissement à 95 393 €,
- Autorisé Madame le Maire à signer le contrat de maintenance pour l'**entretien des cloches** de l'église avec la Société GOUGEON de VILLEDOMER (37),
- Fixé le montant de la **redevance pour occupation du domaine public** par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité au taux maximum prévu par le décret du 26 mars 2002, soit 161.26 € pour 2005,
- Retiré la délibération n° 36/2004 en raison de l'article R 111.14 du Code de l'Urbanisme, relatif à l'inconstructibilité de la parcelle ZH 14a,
- Décidé de ne pas verser de subvention à la Société de Musique « l'Echo de la Brayé » pour 2005.

Le 17 mai 2005, le Conseil Municipal a :

- Décidé l'achat d'un **aspirateur** pour l'atelier, chez les Ets LESAGE de VILLEROMAIN, suivant un coût de 522.71 € TTC,
- Décidé l'achat d'un furet pour le nettoyeur haute pression de l'atelier, chez la S.A. CHAVIGNY de VENDOME, au prix de 238.88 € HT (soit 285.70 € TTC),

- Fixé la participation de **chauffage du logement** situé 1 rue du Bignon à 74.46 € TTC/mois à compter du 1er mai 2005,
- Retenu le devis de l'entreprise LUNAI de MAZANGE, d'un montant de 3100.03 € TTC pour la mise en place d'un **nouveau carrelage à la salle de réunion** située près de l'ancienne poste,
- Émis un avis favorable sur la constructibilité de la parcelle ZT 140 b au lieu-dit « le Bois Thierry »,
- Institué la **Participation Voiries et Réseaux (PVR)** sur l'ensemble du territoire communal, définie aux articles L 332.11.1 et L 332.11.2 du Code de l'Urbanisme,
- Décidé le versement d'une subvention complémentaire au **Centre Communal d'Action Sociale** de 500€, nécessaire à une demande de secours ponctuelle,
- Décidé de faire **repeindre la cage d'escalier** du logement communal situé 1 rue du Bignon par l'entreprise DIJON Jean-Claude de MAZANGE, au prix de 2074.91 € TTC,
- Retenu le devis de l'entreprise BOBAULT Bernard pour 3480.88 € TTC pour la **réfection de six fenêtres de la maison communale** du Gué-du-Loir,
- Demandé un autre devis pour un **contrat d'assistance informatique** pour la mairie,
- Autorisé Madame le Maire à signer un nouveau contrat en remplacement de l'ancien **contrat CES** arrivé à terme,
- Fixé la **composition du bureau de vote** pour le prochain référendum du 29 mai 2005.

CARTE COMMUNALE

L'enquête publique est close depuis le 4 mai 2005. Le commissaire enquêteur vient de rendre ses conclusions. Le Conseil Municipal va se réunir afin de délibérer sur cette carte.

CONTRAT TEMPS LIBRE

EN ACTION...

ASSAINISSEMENT

Le Gué du Loir, Pierrefitte, Clouseaux et Le Vau : actuellement nous sommes dans la phase d'appel d'offres.

TRAVAUX DU CHŒUR DE L'ÉGLISE

Actuellement nous sommes en phase de dépouillement des appels d'offres.

BENNE À FERRAILLES

Pendant tout le mois de juillet une benne à ferrailles sera mise à disposition devant l'atelier communal, Route de Lunay.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Fort du succès de l'an dernier, il a été décidé de reconduire cette journée à Mazangé .

« **Eglise et bourg** »

Samedi 17 et Dimanche 18 septembre 2005

Visites à **15 et 16 heures**

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE MAZANGÉ.



La piste de décollage de la Motte.

L'association décolle

RANDO VIGNES



VIE SCOLAIRE

Etoile Cyclo

Journée de solidarité

AGENDA

- 25 juin : **Feu de la St Jean** (Comité des fêtes)
- 26 juin : **Fêtes des écoles**
- 13 juillet : **Soirée moules-frites suivie d'un bal gratuit**
- 14 juillet : **Festivités avec jeux sur la place**
- 10 septembre : **Soirée surprise organisée par l'ASCM**
- 11 septembre : **Foire à la brocante et festival des vins**
- 17 septembre : **Rallye Automobiles des AFN**
- 9 octobre : **Repas des Anciens de l'UNRPA**



Chronique Ironie

(LA CHRONIQUE DE L'HOMME A LA CRAVATE)

Goûter UNRPA

Toute l'équipe de responsables a organisé un goûter pour les anciens, et comme chacun le sait ... c'est en vieillissant que l'on prend de l'âge ! et que l'on retombe en enfance !

Cela dit rien ne manquait, boissons, friandises pour commencer ce délicieux goûter ; le tout accompagné par un groupe de chanteuses et chanteurs dirigé par Mademoiselle Estelle, professeur d'accordéon et animatrice de Montoire.



Nous avons ainsi passé un très bon après-midi et compliments aux organisateurs.

Tour Cycliste du Loir et Cher, ce vendredi 15 avril

Un événement pour Mazangé, le passage



des coureurs cyclistes du Tour du Loir et Cher ... une caravane de voitures publicitaires distribuant quelques objets, suivie des coureurs qui sont passés assez rapidement, tellement vite que l'un d'eux a même perdu les pédales et a chuté ; mais heureusement sans gravité, le vélo n'avait rien !

Voilà l'actualité de cette belle journée ensoleillée.

RALLYE AFN